



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

Cabinet du Préfet  
Bureau du Cabinet

Chambéry, le - 3 AVR. 2017

Le Préfet de la Savoie  
à  
destinataires in fine

Objet : Appel à projets relatif à l'amélioration des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat dans les zones de sécurité prioritaires (ZSP) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

PJ : cerfa n°12156\*05 + notice  
un guide-repères

Suite aux appels à projets lancés en 2015 et 2016, 238 actions réparties sur tout le territoire national ont été retenues et financées. Ces appels à projet spécifiques témoignaient, tant sur les plans quantitatifs que qualitatifs, d'une réelle appropriation de cet enjeu au niveau local.

Les crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et les crédits de la politique de la ville sont de nouveau mobilisés cette année sur cette question et un nouvel appel à projets va permettre de faire émerger de nouvelles actions, qui seront sélectionnées par la cellule d'animation du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Vous trouverez ci-après détaillées les actions éligibles et la procédure applicable pour l'envoi des projets.

### 1- critères d'éligibilité

#### Porteurs de projets :

- les collectivités territoriales ;
- les associations ;
- l'Etat (sous forme de prestations de services).

#### Objectifs des actions :

- avoir un impact dans la durée et s'inscrire dans une démarche globale et partenariale ;
- impliquer de manière active les forces de sécurité de l'Etat et la population ;

- répondre au moins à l'une des finalités suivantes :
  - ⇒ informer, sensibiliser et communiquer auprès de la population sur les différents métiers des forces de sécurité de l'Etat, ainsi que sur les activités menées,
  - ⇒ permettre les échanges et faciliter la communication entre la population et les forces de sécurité de l'Etat,
  - ⇒ agir sur les représentations mutuelles, faire évoluer ces représentations, déconstruire les stéréotypes,
  - ⇒ comprendre la manière dont la population perçoit et pratique l'espace public (sentiment d'insécurité, stratégie d'évitement de certains endroits, mobilier urbain, dégradations, ...),
  - ⇒ promouvoir la citoyenneté.

#### Publics cibles :

- les actions doivent être destinées aux habitants des QPV et/ou des ZSP ;
- une attention toute particulière devra être portée aux actions en faveur des jeunes et des femmes.

#### Domaines :

- rencontres population/forces de sécurité de l'Etat, notamment sous forme de réunions d'échanges ou de débats, en présence des élus et des acteurs locaux (services de l'Etat, associations et toute structure qui intervient dans les quartiers) ;
- sondage, enquête ou questionnaire auprès de la population ou des jeunes sur leurs attentes vis-à-vis des forces de sécurité de l'Etat ;
- actions de médiation visant à améliorer les relations entre les jeunes et les forces de sécurité de l'Etat et à instaurer une confiance mutuelle ;
- information, sensibilisation et communication des activités menées par les forces de sécurité de l'Etat à destination de la population des QPV/ZSP ;
- participation de la population des QPV/ZSP et des forces de sécurité de l'Etat à des activités communes telles que des séjours ou activités sportives, artistiques ou culturelles ; réalisation de reportages vidéo, rédaction de nouvelles policières ou de bandes dessinées ;
- formation et sensibilisation des agents des forces de sécurité de l'Etat à l'environnement des quartiers (éventuellement dispensées par des associations de quartiers voire des habitants) ;
- actions de lutte contre les discriminations dans les QPV/ZSP
- participation des femmes à la réflexion sur la sécurité dans leur quartier en lien avec les forces de sécurité de l'Etat ;
- traduction de documents, élaboration de lexiques bilingues afin de favoriser la communication avec les populations migrantes ou parlant une langue étrangère.

Ces domaines d'intervention ne sont pas exclusifs.

Les actions proposées devront, dans la mesure du possible, être innovantes. Elles pourront prendre des formes différentes, adaptées au contexte local. A cet effet, vous pouvez vous référer au guide-repères, ci-joint, qui présente des initiatives locales intéressantes permettant d'initier un rapprochement ou de renforcer des liens existants entre la population et les forces de sécurité.

Une attention plus particulière sera accordée aux projets qui :

- favorisent l'interactivité entre les forces de sécurité et la population ;
- prennent en compte la mixité des publics (parité et mixité intergénérationnelle) ;
- valorisent l'implication active du public dans le montage et la réalisation de l'action ;
- se déroulent notamment au cours des soirées et des week-ends ;
- impliquent les conseils citoyens ;
- s'inscrivent dans les orientations fixées dans la charte de ville.

## Calendrier de mise en oeuvre

L'action doit débuter en 2017.

## **2 – Modalités pratiques de dépôt et d'examen des demandes de subvention**

Les projets doivent faire l'objet d'un dépôt de demande de subvention à l'aide du cerfa n°12156\*05 que vous trouverez en pièce jointe accompagné d'une notice explicative.

Les demandes sont à transmettre, au plus tard le 24 avril 2017 à midi, délai de rigueur, de préférence par courriel à l'adresse suivante : [pref-fipd@savoie.gouv.fr](mailto:pref-fipd@savoie.gouv.fr)

ou par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture de la Savoie  
Bureau du Cabinet  
Section Sécurité et Ordre Public  
Château des Ducs de Savoie  
BP 1801  
73018 CHAMBERY CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :  
[pref-fipd@savoie.gouv.fr](mailto:pref-fipd@savoie.gouv.fr)